



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 juin 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 25 juin 2015

COHESION SOCIALE INSERTION – SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Anne-Lydie HOLTZ, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Chantal GARENNE à Agnès JARRY, Lucien-Jean LAHOUSSE à Marc THEBAULT, Rabah LAICHOIR à Jean-Martial FREDON, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Stéphane PIERRON, Rose-Marie NIETO à Jacqueline LEFEBVRE, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Christine HYPEAU

Titulaires absents suppléés :

Brigitte COMPETISSA par Bernard BARAUD

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Romain DUPEYROU, Robert GOUSSEAU, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Sophie BROSSARD, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Christine HYPEAU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150625-c52-06-2015-DE
Date de télétransmission : 26/06/2015
Date de réception préfecture : 26/06/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2015

COHESION SOCIALE INSERTION – SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 pose le cadre du prochain contrat de ville 2015-2020. Ce texte développe une ambition forte pour les quartiers prioritaires et renouvelle durablement les outils d'intervention de la politique de la ville, à travers :

- une nouvelle géographie d'éligibilité, trois quartiers prioritaires ont été retenus sur le territoire de l'agglomération : le Pontreau-Colline St André, le Clou Bouchet et la Tour Chabot-Gavacherie, soit 5 480 habitants.
- un contrat unique qui comporte 3 « piliers » : le cadre de vie et renouvellement urbain, la cohésion sociale et le développement de l'activité économique et de l'emploi accompagnés des axes transversaux qui suivent : la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité femme-homme,
- une action publique qui se déploie à l'échelle intercommunale et mobilise tous les partenaires concernés,
- la mobilisation prioritaire du droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales,
- la participation des habitants à la co-construction du contrat et à son pilotage

La démarche du Plan Stratégique Locale (PSL) qui s'est déroulée sur la fin de l'année 2013 et le 1er trimestre 2014, a permis grâce à une forte mobilisation des différents partenaires, d'objectiver ce qui a été amélioré par le Projet de Rénovation Urbaine pour les habitants du quartier. Cette démarche a été déterminante dans la définition des axes stratégiques formalisés et officialisés dans le protocole d'intentions signé le 18 décembre 2014. Celui-ci matérialise l'engagement des partenaires et signale les axes prioritaires d'intervention de ces derniers.

Depuis cette date, les enjeux ont été précisés par :

- une étude relative au pilier cadre de vie/renouvellement urbain a été confiée à un prestataire
- une étude relative au pilier développement économique a été prise en charge par la Caisse des Dépôts et Consignations

Afin de permettre la détermination du projet urbain, des temps d'appropriations et d'échanges ont été proposés aux élus de la Ville de Niort et de la CAN en avril et en juin 2015.

Les habitants et acteurs des quartiers prioritaires ont également été associés au projet, par la mise en place d'ateliers urbains co-animés par les services de la CAN et de la Ville de Niort. Ces temps ont permis aux habitants de s'exprimer à la fois, sur les points forts et les axes

d'amélioration qui concernent leur quartier. Ces rencontres préfigurent les futurs conseils citoyens dont la mise en place est prévue pour fin 2015. Ils constituent une opportunité d'ores et déjà de partage significatif des attentes de la population.

Suite à ces différentes étapes de concertation et de diagnostic partagé, le projet de contrat de ville a été diffusé pour avis auprès des futurs signataires puis présenté à l'ensemble des partenaires le 19 juin 2015, lors d'un comité de pilotage.

Sur ces bases, une signature du Contrat de Ville 2015-2020 par : la CAN, l'Etat, la Ville de Niort, le CCAS de Niort le Conseil Régional, le Conseil Départemental 79, la Caisse d'Allocations Familiales, Habitat Sud-Deux Sèvres, la SEMIE, la SA HLM, le Pôle Emploi, l'Education nationale, la Mission Locale du Sud Deux-Sèvres, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et de l'Industrie est prévue le 6 juillet 2015.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président à signer le Contrat de ville et tous documents afférents.

Motion adoptée par 78 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 2.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 2
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président